

TEXTES D'ORIENTATIONS

- LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2015-2025
- LA MISSION D'EGLISE POUR LES ANNÉES 1980
- LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR LA VIE DE L'EGLISE (1974,1975)

➤ LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR L'UEPAL POUR 2015-2025

Le 15 novembre 2014, l'Assemblée de l'UEPAL a adopté des Orientations stratégiques pour la décennie à venir (2015-2025).

Dispositions UEPAL

Orientations stratégiques pour l'UEPAL dans la décennie à venir (2015 -2025)

Texte adopté par l'Assemblée de l'Union en novembre 2014

Nos Eglises protestantes alsaciennes-mosellanes bénéficient d'un riche héritage théologique et spirituel (Bucer et Calvin), culturel et patrimonial, voire social et politique (régime des cultes statutaires) qui a constitué le fondement de leur rayonnement pendant 5 siècles. En ce début du 21^e siècle, après plusieurs décennies de profondes mutations sociales et religieuses, ces précieux fondements ne suffisent plus à assurer l'avenir : vieillissement de la population, comportements consuméristes, baisse de la pratique religieuse traditionnelle et multiplication des nouvelles offres religieuses contribuent à affaiblir le socle traditionnel de notre implantation. C'est un redoutable défi, qui exigera des redéploiements de toute nature, humaine, financière, patrimoniale, mais cela représente aussi une chance pour une annonce renouvelée de l'Evangile et de nouvelles formes de la vie en Eglise.

1. Les orientations fondamentales

1.1. D'un héritage préservé à une identité protestante confessante

Notre héritage théologique, spirituel, culturel et patrimonial constitue une richesse dans laquelle nous pouvons continuer à puiser, mais nous sommes de plus en plus appelés à rendre compte de notre foi de manière audible et compréhensible par nos contemporains.

1.2. D'une priorité de desserte à une priorité de témoignage

Nous voulons rester une Eglise accueillant toutes les personnes quel que soit leur degré de cheminement dans la foi, mais nous ne saurions nous contenter d'être des « prestataires de services religieux ». Rendre compte de sa foi doit devenir de plus en plus l'affaire de chacune et chacun des membres de nos Eglises.

1.3. D'une culture de clocher à une culture de projet et de l'individualisme à la solidarité

Le modèle paroissial, profondément ancré dans les mentalités, doit être renouvelé pour s'adapter au monde moderne et entrer dans une dynamique de projets partagés. De nouvelles formes de coopération et de mutualisation devront être inventées, afin de mobiliser au mieux des moyens humains et matériels que nous savons comptés.

1.4. D'une Eglise implantée à une Eglise impliquée

L'approfondissement de la formation des membres de l'Eglise et l'adaptation de la formation des pasteurs aux évolutions de la société sont indispensables. La diversification des ministères permettra de mieux répondre à la diversité des besoins et des attentes.

1.5. D'une Eglise singulière à une Eglise plurielle et ouverte

Notre diversité théologique et liturgique est une richesse à assumer pleinement, entre luthériens et réformés, orthodoxes et libéraux, piétistes et charismatiques, ... Le défi est de vivre cette pluralité dans la communion.

2. Les priorités stratégiques internes

Il importe de concentrer les efforts sur la consolidation et le renouveau internes, où se situent les défis majeurs. Cela ne signifie surtout pas un repli identitaire ou conservateur, qui serait mortel à terme, mais l'insistance sur la nécessité d'édifier l'Eglise en renouvelant et en confortant ses membres. Les priorités stratégiques internes peuvent être résumées de la manière suivante :

2.1. Approfondir la réflexion théologique en Union

Dans le respect des deux traditions confessionnelles de l'Union, il s'agit d'approfondir la réflexion théologique commune, sur

les fondements de la concorde de Leuenberg, afin que l'Union ne se limite pas à la gestion commune des moyens humains et matériels des deux Eglises. De nombreux sujets théologiques, pastoraux ou éthiques peuvent être travaillés en commun, quitte à être validés par les instances respectives de chaque Eglise si nécessaire, les questions d'ecclésiologie étant spécifiques. Ces sujets pourront être travaillés sur un mode synodal en y associant largement les communautés.

2.2. Porter une attention prioritaire à la formation de l'ensemble des membres de l'Eglise et aux modalités de la transmission de la foi.

Une des faiblesses principales de nos Eglises est la faible implication personnelle de beaucoup de ses membres, qui perçoivent l'Eglise avant tout comme un prestataire de services religieux. Sous le terme générique de formation, il faut entendre tout le travail d'approfondissement biblique ou théologique visant à évangéliser/ ré-évangéliser (on parle quelquefois de la « seconde évangélisation ») les membres de nos paroisses pour que ceux-ci puissent s'approprier ou se réapproprier les fondements de leur foi, et développer une réflexion théologique. Il s'agira également d'équiper les membres de nos Eglises des compétences nécessaires pour la prise de responsabilité (membres de CP...) ou l'exercice de ministères divers (animation, pédagogie, direction de chœur, écoute...).

2.3. Adapter et accompagner les ministères au service de la nouvelle manière d'être en Eglise

Le « pastorocentrisme » qui a trop longtemps caractérisé nos Eglises n'est plus viable, à la fois en raison de la diminution du nombre de pasteurs, lente mais réelle, mais surtout en raison de la diversité des besoins et des attentes. Il faut donc à la fois faire évoluer le ministère pastoral et encourager l'émergence de nouveaux ministères (diacres, assistants/tes de paroisse, animateurs/trices de jeunesse...)

2.4. Evoluer vers de nouveaux modèles d'Eglise, en favorisant et généralisant la mutualisation des moyens

L'Eglise de demain devra être fondée sur une solidarité sectorielle concrète et qui engage, ainsi que sur des projets précis et réalistes pour conforter, vivifier ou recréer le tissu ecclésial local.

Les ressources humaines sont précieuses et quelquefois rares, avec une exigence croissante de compétence et d'expertise. Il convient donc de les mutualiser chaque fois que possible.

Beaucoup d'énergie est dépensée par ailleurs dans l'entretien d'un patrimoine qui n'est plus toujours adapté aux besoins actuels. Tout en s'appuyant sur les compétences locales, il faut soulager les paroisses de ces charges par des conseils techniques, juridiques et financiers, les encourager à mutualiser les locaux entre elles, avec des associations ou des collectivités locales.

2.5. Renforcer la synodalité dans nos modes d'organisation et de décision

Notre société se caractérise par une aspiration croissante à la participation citoyenne. Cette aspiration est perceptible aussi dans nos Eglises. Elle est propre à motiver et dynamiser l'engagement des membres de nos paroisses. La culture du débat doit être favorisée à tous les niveaux, en particulier sur des sujets éthiques. Le développement de moyens de communication adaptés au monde actuel est indispensable.

2.6. Être vigilants sur les questions éthiques

Les Eglises sont de plus en plus attendues sur les questions éthiques, à la fois par leurs membres confrontés à des situations nouvelles du fait de l'évolution scientifique et technologique, mais aussi par les professionnels experts peu préparés à ce type de réflexion et par les responsables politiques souvent démunis de références.

2.7. Développer une culture d'Eglise diaconale et missionnaire

La diaconie et la mission sont constitutives de la vie de l'Eglise : elles sont la signature en actes de la Parole proclamée. Cette incarnation du message de l'Evangile devrait se traduire par des projets concrets, même s'ils sont modestes.

2.8. Donner toute leur place aux jeunes

Les jeunes ne sont pas l'Eglise de demain, mais celle d'aujourd'hui. Pour ne pas tomber dans le « jeunisme » ou les vœux pieux pour attirer une jeunesse mythique, les jeunes doivent avoir toute leur place dans l'ensemble des domaines évoqués.

2.9. Être impliqués dans la vie culturelle

La culture constitue le lien fondamental entre humains d'une même société. Ce lien comporte une dimension religieuse qui « relie » l'humain à la transcendance de la beauté et du sens. Donner de la place à la vie musicale, à la littérature, aux arts plastiques, au théâtre et au cinéma est une manière d'être à l'écoute de nos contemporains et de témoigner de l'Evangile « autrement ».

2.10. Clarifier les règles de fonctionnement et d'organisation interne

En tant qu'organisation humaine, l'Eglise a besoin d'un cadre de référence qui facilite sa gouvernance et l'action de ses membres. D'importants efforts ont été faits pour l'élaboration du règlement général « Vivre en Eglise ». Il reste à compléter ce travail dans certains domaines.

2.11. Défendre et moderniser le statut local des cultes protestants

Si la QPC de 2013 a conforté juridiquement le statut local des cultes, cet acquis ne doit pas être considéré comme définitif. Nous devons rester vigilants, ne pas nous replier dans une attitude défensive et viser la modernisation de ce droit. Le statut local apparaît comme une forme possible de relations constructives avec l'Etat et les collectivités, dans le respect de la laïcité des pouvoirs publics. Il confère des droits, mais aussi des devoirs à l'égard de la société.

3. Les priorités stratégiques externes

3.1. Instaurer des relations de confiance et de collaboration avec la Fédération protestante de France, dans le respect de notre spécificité régionale.

Nous devons jouer le jeu de la solidarité fédérative, cohérente avec notre propre diversité théologique interne et notre volonté d'être une Union d'Eglises plurielle. Cette solidarité n'est pas contradictoire avec la défense de notre statut spécifique : à nous de le valoriser et d'en faire connaître les avantages et les contraintes.

3.2. Développer des relations de coopération active avec l'Eglise Protestante Unie de France, dans le cadre de la Communion Protestante Luthéro-Réformée.

Nos relations anciennes avec l'Eglise Réformée de France et l'Eglise Evangélique Luthérienne de France doivent être revisitées et clarifiées dans leur nouvelle configuration avec l'Eglise Protestante Unie de France, dans un esprit fraternel et solidaire.

3.3. Mener un dialogue œcuménique bienveillant et exigeant

Les relations avec l'Eglise catholique sont globalement très bonnes, mais nécessitent une vigilance sur certains points de divergence (statut local des cultes, enseignement religieux, difficultés locales de coopération...). Le monde évangélique, en profonde et rapide évolution, demande à être mieux connu et reconnu dans ses diverses composantes.

3.4. Aller au-delà du dialogue interreligieux « officiel » consensuel et oser aborder les questions difficiles.

Le dialogue interreligieux est très confiant et fraternel au niveau « officiel » des responsables religieux, mais il évite les questions qui fâchent : liens entre religion et politique, place des femmes... Le dialogue est également à favoriser et développer « à la base » pour lutter contre la méconnaissance et les préjugés.

3.5. Donner la priorité aux organismes internationaux de proximité

Les organismes internationaux sont indispensables pour manifester la solidarité confessionnelle et géographique entre les différentes Eglises. Il faut cependant veiller à ce que leurs programmes traduisent nos préoccupations et que leur gestion soit maîtrisée.

➤ LA MISSION D'EGLISE POUR LES ANNÉES 1980

En avril 1982, le Conseil commun a adopté un texte sur la mission d'Eglise.

Dispositions du Conseil Commun

La mission d'Eglise

Texte adopté par le Conseil Commun en Avril 1982

Quelle est la mission de l'Eglise pour notre région et pour les années 80 ? Dans quelle mission commune nos deux Eglises, l'ECAAL et l'ERAL, sont-elles engagées ?

Pour beaucoup de chrétiens, il s'agit avant tout de se consacrer à la vie des communautés locales, de pourvoir les postes, d'assurer les cultes, l'enseignement et les actes pastoraux, en un mot de faire vivre les paroisses. Bien entendu, cette priorité de la desserte, souci premier de bien des conseillers presbytéraux, est importante.

Il faut un réseau de communautés qui vivent grâce à la Parole bien prêchée et enseignée, à la prière persévérante, à la célébration des sacrements et à la formation au service. Nous savons aussi que la tâche de l'Eglise dépasse les limites de la paroisse locale et surtout que l'Eglise ne combat pas pour elle-même, n'est pas à elle-même son propre centre d'intérêt, son propre projet.

Transmettre quelque chose de la bonne nouvelle de Jésus-Christ vivant aux habitants de notre région, c'est là le but. Nos Eglises doivent prendre conscience de plusieurs défis actuels. Le plus grave, c'est que, dans leur grande majorité, nos concitoyens non seulement ne vont plus à l'église (ou tout à fait exceptionnellement : cérémonies...), mais se désintéressent complètement des Eglises telles qu'elles apparaissent. Certains gardent une soif d'un sens à donner à la vie et même parfois la soif de la Parole de Dieu ; mais nous ne savons pas rester ou être des interlocuteurs pour ces innombrables déchristianisés ou non-chrétiens qui nous entourent.

Un autre défi est porté aux Eglises traditionnelles par les Eglises évangéliques (pour ne pas parler des sectes) dont les membres sont plus militants, plus missionnaires que les nôtres.

Un autre encore, nous vient de l'Eglise catholique où les fidèles sont souvent plus avides de l'étude de la Bible que nous. Cette émulation est bonne et cela nous rapproche. Si nos Eglises ne gardent pas cette priorité à l'Ecriture qui a toujours été fondamentale chez nous, elles seront infidèles, même dans le dialogue œcuménique.

Alors, comment répondre à tous ces défis ?

Vivre notre commune appartenance à l'Eglise, corps du Christ

- Nous entraider, nous stimuler ; plus encore éviter entre nos deux Eglises toute espèce de rivalité, pour être à la fois plus efficaces, plus crédibles et plus fidèles à ce que le Seigneur attend de nous.
- Etre à la fois porteurs de la bonne nouvelle du salut au dedans, dans une vie plus communautaire, et au dehors dans une présence au monde qui soit un témoignage pour les autres.
- Travailler mieux en équipe, pasteurs et laïcs, dans une distribution des tâches où les ministères ne soient pas réservés aux seuls pasteurs.
- Faire vivre les services nouveaux (aumôneries, présence auprès de telle ou telle catégories de personnes...), sans négliger les tâches traditionnelles de l'Eglise.

Voilà un programme qui est à l'ordre du jour ! C'est pourquoi cette réflexion entreprise dans notre région à propos du texte « Eléments pour une mission commune » devra se poursuivre par une reprise du texte des « Orientations Prioritaires », en vue de leur mise en pratique.

POUR POURSUIVRE...

Nous relevons quelques suggestions pratiques qui doivent permettre de reprendre, de creuser des questions à partir des réponses reçues et de faire quelques pas concrets

1. Vulgariser les textes importants pour nos Eglises

- les Thèses de Lyon et la Concorde de Leuenberg et ses suites accompagnées de brefs commentaires qui soulignaient les points majeurs et signalaient les obstacles franchis ;
- les textes œcuméniques concernant notre appartenance aux grandes familles confessionnelles, au COE, etc. ... ;
- la réflexion théologique sur l'importance et les caractéristiques de l'identité confessionnelle, sur les limites du pluralisme, sur la compréhension du sacerdoce universel...

2. Assurer une meilleure information aux responsables des communautés, en particulier aux conseillers presbytéraux

- a)** veiller à ce que quelqu'un au sein du Conseil Presbytéral ait le souci de rappeler les récentes décisions (vœux du Synode, prises de position du Consistoire Supérieur...);
- b)** faire connaître le statut juridique des deux Eglises : quelles sont, par exemple, les différences juridiques entre l'ECAAL et l'ERAL...

3. Avoir souvent des thèmes d'étude communs : par exemple, l'enquête menée avec l'aide de la C.R.C. sur la catéchèse a été étudiée par le Synode de l'ERAL et par le Consistoire Supérieur de l'ECAAL. Mettre en œuvre ensemble les décisions prises après ces débats et veiller à leur application.**4. Veiller particulièrement à ce que les situations de cohabitation et de voisinage expriment au mieux notre mission commune. Dans les situations de diaspora, les études définissant des aires de présence prioritaire doivent être communes. La prise en charge d'une mission par l'une des deux Eglises ou par les deux conjointement doit être l'affaire des deux Eglises (diaspora rurale, industrielle et urbaine).****5. Parmi les points énumérés dans la partie « propositions de démarche pratique » du document « Eléments d'une mission commune pour l'ECAAL et l'ERAL », nous retenons les points qui n'ont pas été récusés ou qui ont été suggérés.**

- a)** Les organismes de chaque Eglise responsables du pourvoi des postes établiront ensemble la liste des priorités discernées. Ensemble aussi, ils la réviseront à intervalles réguliers ou chaque fois qu'une situation nouvelle paraîtra l'exiger.
- b)** Chaque fois qu'un poste - paroissial ou non - deviendra vacant, les deux Eglises, dans l'attente de son pourvoi, seront tenues de chercher ensemble des solutions propres à assurer l'intérim. Les Présidents de Consistoire, Inspecteurs ecclésiastiques, selon la situation, et les Présidents de Consistoire réformés concernés assumeront la responsabilité de cette recherche.
- c)** Pour un meilleur emploi des forces disponibles et dans le souci d'une recherche d'unité, les deux Eglises essayeront, chaque fois que cela leur paraît possible, d'assurer par une seule personne ou par une délégation commune leur représentation dans les instances tant locales que régionales, nationales ou internationales. Elles pensent qu'il convient d'étendre cette vision de représentation commune à l'ensemble des Eglises membres de la F.P.F.
- d)** Afin de ne pas s'enfermer dans le cadre actuel des missions diverses et des dessertes paroissiales qui leur incombent, l'ECAAL et l'ERAL porteront leur attention sur les tâches nouvelles qui se présentent : réponses à apporter à la marginalisation progressive de l'Eglise par rapport à certains milieux de vie (monde ouvrier et étudiants notamment), accueil et service des travailleurs étrangers ou des réfugiés, solutions à trouver face à l'accroissement des zones de grandes dissémination, action en milieu touristique, etc. ...
- e)** Arriver à une certaine harmonisation dans les procédures pratiques de fonctionnement (par exemple, attribution et taux des subventions, prise en charge de personnels.)
- f)** Chercher les possibilités de gestion commune (exemple : budget entreprises nouvelles).

POUR POURSUIVRE...

Et réaliser de tels projets, il faut d'abord le vouloir, mais aussi le pouvoir, être ouvert, disponible et demander au Seigneur de l'Eglise la puissance de son Esprit pour qu'il nous guide et nous aide à surmonter tous les obstacles.

➤ LES ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR LA VIE DE L'EGLISE (1974,1975)

En novembre 1974, le Consistoire supérieur de l'EPCAAL a adopté des Orientations prioritaires pour la vie de l'Eglise. Le texte a été reçu par le Synode de l'EPRAL en 1975.

Dispositions adoptées par le Consistoire supérieur et reçues par le Synode

Orientations prioritaires pour la vie de l'Eglise

Nombreux sont aujourd'hui les fidèles qui se posent la question de savoir quel avenir notre monde moderne réserve à la prédication de l'Evangile. Quel est l'avenir de la foi chrétienne dans un monde postchrétien et saturé de valeurs chrétiennes au point de les refuser ? Quel est l'avenir de l'Eglise chrétienne de plus en plus minoritaire dans un monde en pleine expansion démographique ? Quel est l'avenir de notre Eglise de la Confession d'Augsbourg et de ses paroisses dans une société pour laquelle la foi chrétienne n'est plus qu'un anachronisme ? On peut poser cette question de différentes manières dans des langages différents, avec des accents variés, mais qu'importe, elle demeure la question de notre temps et devient de plus en plus aiguë avec les bouleversements et les crises politiques, économiques et sociales que nous traversons.

A cette question qui lui est sans cesse posée, le Consistoire Supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine n'a pas voulu donner une réponse de fond - une telle entreprise serait vouée à l'échec étant donné l'impossibilité actuelle d'élaborer une théologie reconnue par tous. Délibérément, le Consistoire Supérieur s'est situé à un niveau concret, celui de l'obéissance et de la fidélité à l'Evangile telle qu'il la comprend pour aujourd'hui. En même temps il a voulu tenir compte de l'état présent de l'Eglise et ce qu'il considère comme les buts à atteindre. Entre ce que nous sommes et ce que nous devrions être se situe la fidélité d'aujourd'hui. Et c'est cette fidélité que le Consistoire Supérieur a voulu exprimer. Autrement dit il a cherché à déterminer quelles devraient être les grandes orientations de l'heure et les objectifs concrets à proposer aux fidèles et aux communautés de notre Eglise.

Certes, il est conscient du fait que ces orientations sont celles de toujours, mais il estime que dans les circonstances actuelles elles appellent certaines accentuations particulières et exigent un certain nombre de choix précis.

I

Le but de ces orientations et de ces choix n'est autre que l'annonce de l'Evangile au monde par une présence vivante de l'Eglise. Car la raison d'être de l'Eglise, sa mission, c'est la prédication de l'Evangile à tous les hommes.

Autrement dit, la foi du fidèle ne s'épuise pas en elle-même, la vie de la communauté n'a pas sa fin en soi, l'unité de l'Eglise n'a pas comme but la survie de l'Eglise par un front commun aux forces hostiles. La mission de l'Eglise, son but, c'est l'annonce de l'Evangile au monde.

Il y a là une réelle conversion à opérer. Il ne s'agit pas tant de conserver les valeurs du passé, les traditions qui ont fait notre grandeur, nos patrimoines qui ont fait notre richesse ; tout doit être ordonné à l'annonce de l'Evangile qui est le seul avenir de l'Eglise.

Cette annonce de l'Evangile est essentiellement aujourd'hui et d'abord un effort de présence au monde : il s'agit d'être présent au monde dans sa recherche, ses luttes, ses espoirs, ses efforts pour un monde plus juste. Cette présence sera celle des chrétiens qui s'engageront à côté des autres hommes dans tous les grands problèmes de notre temps...

II

Pour répondre au défi de notre monde moderne l'Eglise a besoin de fidèles responsables et engagés. Autrement dit, il s'agit de retrouver le sens et la pratique du sacerdoce universel, ce ministère confié à chaque chrétien que la Réforme a remis en honneur.

En effet notre Eglise a été longtemps et est encore bien souvent une Eglise de pasteurs, une Eglise cléricale. Seuls ses ministres savent, comprennent et expliquent l'Ecriture, seuls ils ont le droit à la parole et au pouvoir. En fait, il s'agit de passer de cette Eglise de pasteurs à une Eglise de laïcs responsables qui eux aussi sont à même de savoir, comprendre, voire expliquer l'Ecriture et qui en conséquence ont le droit de s'exprimer et de participer à la direction des communautés.

Pour atteindre ce but, il faut que l'Eglise mette en place un réseau de formation de fidèles. Cette formation aura une double visée

1. *Offrir à tous ceux qui le désirent une formation générale continue pour la vie chrétienne. Certes, il n'est pas question de vouloir imposer une telle formation : elle ne peut être qu'une réponse à un besoin. Mais nous en percevons l'existence à de nombreux échelons de la vie communautaire de notre Eglise. Il faut donc permettre aux fidèles de notre Eglise qui en font la demande de pouvoir vivre leur sacerdoce universel en chrétiens avertis et responsables. Qui, en effet, oserait affirmer qu'un chrétien puisse être définitivement formé par le catéchisme paroissial, par l'enseignement religieux à l'école ou même la prédication du dimanche ?*

Il est important et de première nécessité de mettre en place des structures de formation biblique offrant aux fidèles, jeunes ou plus âgés, la possibilité de devenir des fidèles responsables parce qu'ils seront à même de lire et de prier l'Evangile et d'en dégager les implications pour la vie présente. En ce domaine il faut être inventif, exigeant et sérieux, car la formation biblique

des membres de l'Eglise est capitale : c'est en revenant à l'Ecriture que nous trouverons les dimensions et les raisons de l'obéissance au Christ.

2. Donner une formation technique et spécifique à tous les fidèles qui, d'une manière ou d'une autre, bénévolement ou non, exercent un ministère dans l'Eglise. Certes, cette formation est déjà engagée et dans de multiples directions. Mais nous entendons promouvoir et développer ce processus, et surtout concentrer et mieux organiser certains efforts trop individuels et trop improvisés.

Dans cet ordre d'idées, les communautés de notre Eglise devraient se poser certaines questions fondamentales comme celles-ci : Avons-nous toujours judicieusement utilisé les forces que nous avons en vue de la formation des fidèles ? Avons-nous su distribuer les tâches de formation selon les capacités de chacun ?

D'autre part, nous avons à nous demander si nous ne continuons pas à privilégier unilatéralement la formation des enfants en général et l'enseignement scolaire en particulier, pour négliger la nécessaire formation continue des adultes.

A cet égard nous voudrions soulever une question particulière quant au rôle spécifique du pasteur dans la catéchèse. Le pasteur est-il nécessairement catéchète lui-même et à tous les échelons d'âge, ou n'est-il pas en priorité celui qui a la préoccupation de la formation sérieuse de tous les formateurs d'enfants ? Sans doute, cette question devra-t-elle être résolue en fonction des charismes de chacun. Mais, de toute façon nous sommes d'avis que l'Eglise doit enfin s'employer sérieusement à mettre en œuvre une participation généralisée des laïcs à l'animation pédagogique des enfants et des jeunes. Or, l'énorme difficulté soulevée par le travail auprès des adolescents exige des dons spéciaux et une formation appropriée qu'on ne saurait plus longtemps laisser au hasard des improvisations.

Pour vivre l'Evangile et pour répondre aux nécessités de l'heure, l'Eglise a plus que jamais besoin de communautés vivantes. Il s'agit donc de retrouver la dimension communautaire de la foi chrétienne en dépassant l'individualisme qui est naturellement le nôtre, pour arriver à vivre ensemble avec ceux qui partagent notre espérance.

Naturellement, les paroisses traditionnelles de village, de ville et de quartier restent des lieux privilégiés où peuvent se rencontrer autour de l'Evangile hommes et femmes, jeunes et vieux de conditions sociales, intellectuelles, politiques ou de races les plus diverses. Un effort sérieux s'impose pour renouveler la vie paroissiale, quitte à inventer de nouveaux découpages et de nouveaux groupements plus conformes aux réalités géographiques et sociologiques de nos régions.

Le renouvellement de la vie communautaire est lié au caractère joyeux et festif du culte. Certes, toute célébration joyeuse est d'abord un don que la communauté reçoit du Seigneur. Mais la joie a besoin d'être nourrie et exercée pour s'épanouir. Aussi demandons-nous à nos paroisses de rechercher comment donner à leurs célébrations un caractère plus communautaire.

Cette expression de la joie se manifeste par excellence lors de la célébration eucharistique, qui est le repas pris en communion avec le Ressuscité.

Pour un renouvellement de la vie communautaire, il faut que les pasteurs apprennent à s'effacer pour trouver des fidèles capables d'animer la vie paroissiale. Car il est important que les communautés deviennent majeures et prennent elles-mêmes en main leur propre existence, au lieu de s'en référer au pasteur comme à celui qui commande, alors qu'il ne doit en être seulement le serviteur.

C'est une chose fondamentale que de renoncer enfin à toute forme de cléricisme, tant sous sa forme pastorale où le pasteur entend tout commander que sous sa forme laïque, les laïcs étant trop heureux de tout remettre dans les mains du pasteur.

Mais les lieux dans lesquels se vit la foi ne sont plus seulement les communautés paroissiales. Ne redoutons pas de chercher de nouvelles formes de communautés rassemblant des chrétiens selon d'autres critères que géographiques : groupes de jeunes ménages, d'étudiants, professionnels ou engagés ensemble dans une réalisation sociale, etc. ... Nous pensons que l'Eglise peut gagner à favoriser l'éclosion de ces communautés. Sans doute, elles ne peuvent remplacer la communauté paroissiale, mais assurer un relais important permettant à nos paroisses traditionnelles de se renouveler.

IV

Pour être fidèle à sa vocation, l'Eglise doit vivre l'unité dans la diversité. Autrement dit la réalité de la vie ecclésiale ne s'épuise pas dans la communauté de base mais se prolonge dans la communion avec les autres cellules de l'Eglise.

Affirmer la communion des communautés entre elles, c'est affirmer en même temps l'unité de l'Eglise. Ceci ne veut cependant pas dire uniformité. L'unité n'existe que dans la liberté des expressions différentes de la foi, dans la multiplicité des affirmations doctrinales ; elle passe par la reconnaissance des diversités théologiques et doctrinales à condition que l'essentiel reste commun, à savoir la foi en Christ.

Cette unité de l'Eglise doit se vivre à tous les niveaux. Et d'abord au niveau de la communauté primaire dans la reconnaissance de la foi et de l'authenticité chrétienne du prochain rencontré.

Cette unité se vivra au plan de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg. Car notre Eglise n'est pas une collection de communautés sans lien réciproque, mais, au-delà des diversités légitimes et même nécessaires, elle est une parce que les cellules qui la constituent font partie d'un tout qui les dépasse.

Dans cette recherche d'unité, nos relations avec l'Eglise Réformée d'Alsace et de Lorraine en sont souvent au point où le problème de l'unité est plus une question formelle que réelle. Sur le plan du Protestantisme français, nous voulons rechercher une communion toujours plus profonde, dans une liberté totale et dégagée de toute préoccupation stratégique.

Naturellement cette unité nous avons à la vivre et à l'approfondir sur le plan international dans nos engagements envers la Fédération Luthérienne Mondiale et le Conseil Œcuménique des Eglises.

Cette unité nous avons également à la rechercher et à la promouvoir avec l'Eglise catholique telle qu'il nous est donné de la rencontrer dans les diocèses de Strasbourg et de Metz.

Il ne faudrait pas oublier cet aspect, parfois négligé, de la recherche œcuménique qui est la main tendue que nous devons offrir aux Eglises libres...

L'unité est aujourd'hui un objectif essentiel ; si l'Eglise veut être crédible, si elle veut que son message puisse porter, il lui faut être une. Si nous n'avançons pas rapidement dans la voie de l'unité, beaucoup de chrétiens et surtout des jeunes nous

quitteront, déçus par une institution qui n'arrive pas à liquider le contentieux du passé pour se tourner délibérément vers l'avenir.

V

Pour permettre à l'Eglise d'assurer ces tâches, des ministères diversifiés seront à mettre en place. Cette diversification des ministères, réalité présente aux origines de l'Eglise, est plus que jamais nécessaire pour que l'Eglise puisse accomplir les multiples fonctions qui lui incombent dans un monde de plus en plus complexe.

1. Déjà, et depuis de longues années, notre Eglise a suscité et créé un certain nombre de ministères pastoraux spécialisés à côté des ministères paroissiaux. Ces créations ont pour but de répondre aux formes nouvelles que requiert l'annonce de l'Evangile dans un monde constamment en mutation : mass média, jeunesse, hôpitaux, prisons etc... Il est clair qu'aujourd'hui on ne saurait renoncer ni aux uns ni aux autres. Il est cependant difficile de déterminer à priori le rapport numérique entre les deux formes de ministère. Cela ne peut se faire que coup par coup. Encore faut-il se rappeler que, si l'Eglise doit être capable de libérer des postes paroissiaux pour permettre une présence gratuite de certains ministres au monde, elle ne peut renoncer au ministère paroissial parce qu'il assure la base à partir de laquelle il est possible d'envisager d'autres ministères.

2. Mais le temps n'est plus où le seul ministère pastoral pouvait répondre à tous les besoins. Il importe à présent de redécouvrir dans un esprit d'invention renouvelée toute la richesse possible de nouvelles formes de ministères et de réaliser effectivement cette diversification. Jusqu'à présent, et sauf de rares exceptions, seuls des pasteurs assumaient dans notre Eglise des tâches comme celles de catéchètes à plein temps, diacres, évangélistes, animateurs de jeunes, etc... Le moment est venu de revaloriser toutes ces fonctions et d'en faire de vrais ministères indépendants.

VI

Enfin, et il faut bien en parler, l'Eglise doit avoir les finances de sa politique. Cela signifie qu'il faut chiffrer le coût des objectifs que l'on se fixe. Comme partout, le problème n'est pas ici un problème de dépenses, mais problème de recettes. L'Eglise trouvera-t-elle, auprès des fidèles, les moyens de sa politique ?

Dans les circonstances présentes, il y a là pour l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine un problème qui risque de tout remettre en question. Les fidèles ne sont-ils pas trop habitués à compter sur l'Etat qui donne à leur place ? Il y a là toute une éducation à entreprendre pour que la situation privilégiée qui est nôtre ne devienne pas un oreiller de paresse et une occasion d'égoïsme pour les membres de l'Eglise.

On peut également se demander si l'organisation financière de l'Eglise est encore adéquate à la situation. L'efficacité des décisions d'un organisme purement législatif et sans pouvoir financier comme le Consistoire Supérieur ne peut être d'un grand poids ! Ne conviendrait-il pas revoir la distinction entre législatif et financier telle qu'elle existe dans notre Eglise ?

Tels sont pour les années à venir les objectifs qui paraissent prioritaires au Consistoire Supérieur. Sans doute leur réalisation n'est pas facile : il faudra à la réflexion, de l'imagination, des moyens, de l'audace... et la force de l'Esprit. Mais si l'Eglise les accepte et les fait siens, leur réalisation devrait permettre le passage de l'Eglise multitudiniste que nous sommes à l'Eglise confessante que nous sommes appelés à être.

Dans la ligne de ces orientations, le Consistoire Supérieur

- *considérant sa propre décision de 1971 de mettre à l'étude la question des ministères et de la stratégie générale de l'Eglise,*
- *considérant le rapport de la Commission des Ministères et de la Commission de Stratégie discutés en séances plénières les 17 novembre et 8 décembre 1973,*
- *considérant le rapport de la lère Commission soumis à son approbation ce même jour,*
- *considérant que la situation actuelle dans notre Eglise nécessite la mise en application de certaines mesures précises à court terme.*

DECIDE

1. De développer les actions de formation en vue de la participation responsable des laïcs dans tous les domaines : lecteurs, catéchètes, animateurs, diacres, etc. ...

2. D'augmenter le nombre des catéchèses et d'assurer leur formation pour permettre le remplacement progressif des pasteurs à l'enseignement religieux à l'école,

3. De regrouper un certain nombre de postes pastoraux en tenant compte des effectifs disponibles et devant permettre à la fois des créations nouvelles et les nominations pour ordre (stagiaires, ministères spécialisés, etc..).

DEMANDE

A l'ensemble de l'Eglise de prendre conscience des orientations ainsi indiquées et de l'urgence de nouveaux efforts financiers qui seuls permettent de réaliser les objectifs retenus,

A l'Union d'Entraide des Paroisses de tenir compte des objectifs prioritaires fixés par le Consistoire Supérieur.